

Minutes du notaire Jean Jacques SALAVILLE 1716 1719 Ribennes 3E10902 CM

N° photo	DATE	Epoux	Parents	Lieu	Epouse	Parents	Lieu	Complément
60	16/06/1716	ALLO Guillaume	feux Pierre et Catherine BRUNEL	Malassagnette p Rieutort de Randon	PLANCHON Louise	Jean et Marguerite ASTRUC	Les Faux p St Léger de Peyre	le fiancé assisté de Jean ALLO son frère , la fiancée de ses père et mère
151	20/01/1718	ALLO Jean	feux Antoine et Louise VALY	Combettes p Ribennes	MALABOUCHÉ Jeanne	feux André et Antoinette RANVIER	Crouzet p Ribennes	le fiancé assisté d'Antoine ALLO son frère des Combettes, la fiancée de Jean MALABOUCHÉ son frère du Crouzet, François MALABOUCHÉ de la Chazotte
33	27/01/1716	BARRANDON André	Antoine et Louise HEBRARD	La Chaze p Les Laubies	BROULHET Marianne	feux Guillaume et Anne SALAVILLE	Ribennes	le fiancé assisté de Jean BARRANDON son frère, la fiancée de Pierre BROUILHET son frère, Jean CRUVEILLER son beau frère de Ribennes. André BARRANDON est veuf de Jeanne PEPIN.
108	10/04/1717	BEQUAT Jean	feu Jean et Françoise MALIGE	Le Crouzet p Ribennes	FORESTIER Antoinette, veuve de Jean PASCAL	feux Jean et Catherine BOUSCHET	Albières P Ribennes	le fiancé assisté de Jean FORESTIER son beau frère du Crouzet, la fiancée procédant comme personne libre. Cité Jean PASCAL fils à feu Jean et Antoinette FORESTIER.
71	19/08/1716	BLANQUET Jacques	Jacques et Anne BEQUAT	Serverette	ALLO Isabeau	feux Antoine et Louise VALY	Les Combettes p Ribennes	le fiancé assisté de son père, la fiancée de Jean et Antoine ALLO ses frères. Cités Pierre BLANQUET frère de Jacques
237	25/01/1719	BONNAL Pierre	feux Pierre et Marguerite FEYBESSE	Le Bouchet p Ribennes	GINHAC Jeanne	Guillaume et feu Jeanne TARDIEU	Laubespain p Lachamp	le fiancé assisté de Jacques BONNAL son oncle de Malassagnes p Rieutort, Pierre BONNAL son frère aîné du Bouchet, la fiancée de son père, François TUZET son beau frère de Pigeys Basses. Citée Marie GINHAC femme de François TUZET et feu Jean GINHAC frère de la fiancée.
243	08/02/1719	BRUEL Antoine	Pierre et Jeanne VALETTE	Le Savigné p Rieutort	MOULIN Jeanne	Jean et Marguerite ROUSSET	Pigeys Basses p Ribennes	le fiancé assisté de ses père et mère, la fiancée de ses père et mère, de Pierre TICHIT son beau frère des Pigeys Basses mari d'Antoinette MOULIN.
239	07/02/1719	BRUGEIRON Jean	Jean et Catherine GRAS	Saint Sauveur de Peyre	GIBELIN Gabrielle	feux Pierre et Marie PLANCHON	Recoules p St Léger de Peyre	le fiancé assisté de ses père et mère, la fiancée Jean PLANCHON son oncle de la Bessière, Jean BALLES aussi son oncle de Recoules.
146	02/01/1718	CALADE Etienne	Etienne et Marie CORDIER	Recoules p St Léger de Peyre	BESSIERE Isabeau	feux Jean et Marguerite BLANQUET	Recoules p St Léger de Peyre	la fiancée procédant de Jean MEISSONNIER son beau frère de Recoules
305	02/11/1719	CRESPIN Pierre	feux Pierre et Isabeau DURANT	Chasaignes p Ribennes	MASSON Jeanne	feu Claude et Claude CLADEL	Le Mazelet p Rieutort	le fiancé assisté de Pierre BOULET son cousin de Ganivet, la fiancée de sa mère, d'Antoine CLADEL son oncle prêtre et bénéficiaire de l'église cathédrale de Mende, Pierre CLADEL aussi son oncle du Bouchet p Rieutort.

241	08/02/1719	DALMAS Etienne	feux Pierre et Marguerite RANVIER	Le Crouzet p Ribennes	DURANT Jeanne	Pierre et Catherine ATGIER	Le Crouzet p Ribennes	le fiancé assisté de Jacques et Jean DALMAS ses frères, Jean Pierre BRUN son beau frère de Javols, la fiancée de ses père et mère. Cité Bernard DURANT frère de la fiancée.
92	20/01/1717	DAUDE Pierre	feux Jacques et Philippe FAISANT	Arbouroux p Ribennes	PEPIN Marie	feu Antoine et Marguerite GERVAIS	Les Combettes p Ribennes	le fiancé assisté d'Antoine et Etienne DAUDE ses frères, ladite PEPIN de ladite GERVAIS sa mère Cités Andre ,Vidal, Pierre et Jeanne PEPIN frères et sœurs de Marie.
304	29/10/1719	FEMINIER Claude	Claude et Catherine ARDIT	La Grange P Grandrieu	MACARY Marguerite	Vidal et feu Marie MARTIN	Recoules p St Léger de Peyre	le fiancé assisté de son père, la fiancée aussi de son père, de Vidal PLANCHON son cousin de Recoules.
187	01/06/1718	FORESTIER Pierre	feux François et Isabeau PASCAL	Le Crouzet p Ribennes	PROUHEZE Marguerite	feu Pierre et Catherine PIGEYRE	La Bessière P Ribennes	le fiancé assisté de Jean BEQUAT son beau frère d'Albières, la fiancée de sa mère, Pierre et Jean PROUHEZE ses frères de la Bessière.
154	28/01/1718	FROMENTAL Guillaume	feux Jean et Catherine MONTEIL	Chapginier p St Léger de Peyre	LONGIAT Marie	feux Antoine et Marguerite PLANCHON	Recoules p St Léger de Peyre	le fiancé comme personne libre, la fiancée assistée de François, Etienne et Jean LONGIAT ses frères
26	01/01/1716	GAY Jean	Antoine et feu Louise POUGET	Les Andes P Servières	ENGELVIN Marie	Pierre et feu Françoise GRIMAL	Vitrolles p Rieutort de Randon	le fiancé assisté de son père, la fiancée de son père
159	19/02/1718	GRANIER Jean	feux Pierre et Jeanne BOURRIER	Le Crouzet p Ribennes	SAINT LEGER Marguerite	Feux (Laurent ? dans la marge) et Jeanne VILLARET	Arbouroux p Ribennes	comme personnes libres
245	08/02/19	GRIMAL Jean	feux Claude et Helix DORSSIERE	Malassagne p Rieutort	TICHIT Anne	feu Pierre et Jeanne AVIGNON	Ribennes	Jean GRIMAL natif de Malassagnes demeurant depuis plus de 10 ans à Ribennes, comme personne libre, la fiancée assistée de ses père et mère.
52	30/04/1716	HERMABESSIERE Jean	Feux Jean et Marguerite PELEGRIN	Villerousset P Ste Colombe	FAVIER Catherine	feux Antoine et Marguerite HERMABESSIERE	Pigeyres Hautes p Ribennes	le fiancé assisté d'Antoine HERMABESSIERE son frère aîné, la fiancée de Guillaume FAVIER son frère aîné. La fiancée a reçu un légat de feu Guillaume HERMABESSIERE son oncle.
164	28/02/1718	JAFFUEL Jean	Jean et Catherine DONNAREL	La Roche p Rieutort de Randon	TICHIT Jeanne	feux Etienne et Isabeau BONNET	Le Crouzet p Ribennes	le fiancé assisté de ses père et mère, Jean TICHIT son beau frère de la Roche, la fiancée de Pierre et autre Pierre TICHIT ses frères, Jacques et autre Jacques TICHIT aussi ses frères. Jean TICHIT est le mari de Jeanne JAFFUEL.
178	08/05/1718	JOUBE Pierre	Michel et Catherine PAGES	Chasaignes p Ribennes	PAGES Marie	Guillaume et Marie HERMABESSIERE	Ribennes	le fiancé comme personne libre, la fiancée assisté de ses père et mère. Cité Jacques BROUILHET beau frère de la fiancée.

306	05/11/1719	MARQUES Jean	Feux Denis MARQUES et Françoise BERGOUNHO UX	Saint Sauveur de Peyre	MATHIEU Jeanne	feux Pierre et Marie GRAS	Prat Viala p Prinsuéjols	le fiancé assisté de Louis MARQUES son frère de St Sauveur, la fiancée d'Antoine et Guillaume MATHIEU ses frères de Prat Viala.
161	24/02/1718	MOULIN Etienne	feux Jean et Isabeau AUZILLON	La Veissière p Rieutort de Randon	BONNAL Catherine	feux Antoine et Catherine ?	Le Mazel p Ribennes	le fiancé assisté de Jean MOULIN son oncle des Pigeyre Basses, la fiancée de Jean BONNAL son frère du Mazel. Citée Marguerite ROUVIERE femme en secondes noces de feu Jean MOULIN père de Etienne
148	10/01/1718	NURIT Vidal	Feux ... et Marguerite ROBERT	Froidviala p Estables	BRUNEL Catherine	Feux Nicolas et Jeanne DAUDE	Arbouroux p Ribennes	Le fiancé assisté de Jean TUZET son beau frère de Froidviala, la fiancée d'Antoine BRUNEL son oncle
315	17/01/1720	PONS Jean	François et Antoinette FABRE	Le Crouzet p Ribennes	PASCAL Marianne	feux Vidal et Jeanne ROUVIERE	La Bessière P Ribennes	le fiancé assisté de ses père et mère, la fiancée de Julien TRAUCHESSEC son beau frère de la Bessière mari de Marie PASCAL fille et héritière de Vidal leur père . Cités Isabeau, Louise, autre Jean et André PONS frères et sœur du fiancé, ladite Isabeau mariée à François BONNET de Combettes.
173	25/04/1718	ROCHE Antoine, jeune	feux Pierre et Marguerite MARTIN	Recoules p St Léger de Peyre	SALVANIAC Marie	Jacques et feu Agnès MAZEL	Montcham p Fontans	le fiancé assisté de sa mère, la fiancée de Jacques SALVANIAC son père, Daunis SALVANIAC son frère de Montcham.
276	21/06/1719	ROCHE Pierre, veuf	feu Antoine et Antoinette TONDUT	Recoules p St Léger de Peyre	ALLEGRE Anne	Feux François et Jeanne GRIMAL	Orbagnac p Javols	la fiancée assistée de Jean ALLEGRE son frère d'Orbagnac
150	12/01/1718	SAINT LEGER Joseph	Antoine et Marguerite (LAPORTE ? Dans la marge)	Bois Bertrand p Javols	VERNET Delphine	feux Pierre et Isabeau TICHIT	Combettes p Ribennes	le fiancé assisté de son père, la fiancée de Piere VERNET son frère des Combettes. Cités autre Pierre et Jacques VERNET frères de la fiancée.
314	04/01/1720	SAVARIC Antoine, veuf	feux Joseph et Agnès HERMET	Fraissinet p St Léger de Peyre	JOUVE Louise	feu Pierre et Jeanne PONS	La Veissière p Rieutort	Le fiancé assisté de Pierre SAVARIC son frère de Recoules la fiancée d'André JOUVE son frère de la Veissière et de sa mère.
136	24/11/1717	SAVY Antoine	Jean et Marie MEYNADIER	La Villedieu	PELAGAL Catherine	feux Guillaume et Suzanne BALLES	Recoules p St Léger de Peyre	Antoine SAVY de la Villedieu demeurant depuis environ 13 ans à la Manette p St Gal. Le fiancé assisté de Marie MEYNADIER sa mère, Jacques VILLARET son beau frère de la Magnette, la fiancée de François TUZET son cousin et curateur de Recoules, Catherine ANTONY sa tante aussi dudit lieu

48	31/03/1716	SOUCHON Etienne	feux Jean et Jeanne BONNAL	Pelouse	BOULET Antoinette	Pierre , jeune et Catherine BARRANDON	Les Andes p St Sauveur de Peyre	Le fiancé assisté de Jean SOUCHON son frère, la fiancée de Guillaume MICHEL son beau frère des Andes ayant pourvoir verbal de ladite BARRANDON sa belle mère
296	05/10/1719	TERRISSON Jean	feux Jacques et Catherine BERGOUNHE	Masbéral p Rimeize	MARQUES Marguerite	Feux Denis MARQUES et Françoise BERGOUNHE	Saint Sauveur de Peyre	Jean TERRISSON demeurant pour rentier au Viala paroisse du Malzieu. Comme personnes libres, la fiancée assistée de Louis et Jean MARQUES ses frères de St Sauveur.
221	15/11/1718	TICHIT Jacques	feu Jean et Anne DELHER	Chasaignes p Ribennes	BESSIERE Jeanne	feux Jean et Jeanne ATGIER	Le Mazel p Ribennes	le fiancé assisté de François GROLLIER son beau frère, la fiancée d'Etienne ATGIER son oncle et Guillaume CHALDAUREILLE son cousin germain du Mazel
38	14/02/1716	TICHIT Pierre, veuf	Feux Pierre et Marguerite MACARY	Pigeyres Basses p Ribennes	BESSIERE Louise, veuve	feux Jean et Isabeau BONNAL	Chasaignes p Ribennes	Louise BESSIERE veuve et héritière fiduciaire d'Antoine MARTIN. Le fiancé assisté de Jacques TICHIT son frère de Chasaignes, Jean FORESTIER son beau frère de Laubespain, la fiancée de Jean FORESTIER son beau frère de Laubespain. Cités Antoine MARTIN fils de feu Antoine MARTIN et Louise BESSIERE et Jeanne SAINT LATGER belle mère de Louise BESSIERE
89	31/12/1716	TROUCELLIE R Antoine	feu Jean et Catherine PEPIN	Volpillac p Javols	DAUDE Marguerite	feu Guillaume et Isabeau ROUSSET	Arbouroux p Ribennes	le fiancé assisté de Jean Pierre TROUCELLIER son frère de Recoules, Jean TROUCELLIER son frère, Pierre FAVIER son beau frère de Volpillac, lesquels ayant pouvoir de ladite PEPIN mère du fiancé, la fiancée de ladite ROUSSET sa mère Jacques COMBETTES son oncle de Javols. Cité Jean DAUDE fils de feu Guillaume et Isabeau ROUSSET
295	02/10/1719	TUZET François	feu François et Marguerite PONS	Recoules p St Léger de Peyre	ANTONY Marie	feux Michel et Catherine ROCHE	Recoules p St Léger de Peyre	la fiancée assistée de René CONSTAN son oncle maternel de Recoules.
185	30/05/1718	VEYRON Etienne	feu Baptiste et Antoinette DELRANC	Le Mazel p Ribennes	BLANQUET Anne	Jacques, marchand et Anne BEQUAT	Serverette	le fiancé assisté de sa mère, Jean GROLLIER son parâtre, la fiancée de ses père et mère, Sr Pierre BLANQUET marchand son frère aîné, Srs Guy et Jacques BLANQUET aussi marchands de Serverette ses frères.

Minutes du notaire Jean Jacques SALAVILLE 1716 1719 Ribennes 3E10902 Testaments

N° photo	DATE	Testateur	Lieu	Complément
49	06/0/1716	ALLO Jean	Recoules P St Léger de Peyre	Jean ALLO fils à feu Etienne dit Couderc de Recoules p St Léger de Peyre demeurant à présent à Villeneuve p St Sauveur détenu au lit atteint de maladie corporelle néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume, donne 12 livres pour la réparation de la Chapelle Notre Dame de Recoules, lègue au chapelain de Recoules une trentaine de messes, lègue aux pauvres, lègue à Jean ALLO son frère 30 livres, son justaucorps et un metier à tisser qui est dans la maison de Guillaume ARZALIER leur beau frère de Recoules, donne à Marie sa sœur femme de Guillaume ARZALIER 5 setiers de bled seigle avec tous ses vieux habits en drap et toile, donne à Françoise et Marie ALLO ses nièces de feu Etienne ALLO son frère aîné de Recoules 9 livres, désigne HU Jean SAPIENTY masson de Recoules son beau frère
105	30/03/1717	ALLO Jean	Les Combettes p Ribennes	Jean ALLO des Combettes p Ribennes demeurant pour rentier à la métairie du Cruzet, se trouvant malade de maladie corporelle néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume, messes, leg aux pauvres de la paroisse, nomme héritier universel son frère Antoine ALLO des Combettes à charge pour lui de remettre l'hérédité à l'un de ses enfants de son légitime mariage avec Isabeau BARRANDON, lesquels sont Louise, Pierre, Jeanne, André, Jean et Antoine ALLO. Suit la description de ses biens , obligations et créances.
111	24/04/1717	BARRANDON Louise	Chasaignes p Ribennes	Louise BARRANDON femme de Pierre JOUVE de Chasaignes p Ribennes se trouvant malade de maladie corporelle néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume, messes. Lègue à Jeanne et Pierre SAINT LEGER ses neveu et nièce enfants de Thomas SAINT LEGER tailleur d'habits 18 livres à chacun, à ... SAINT LEGER sa nièce et filleule fille dudit SAINT LEGER 39 livres, à Louise CHARBONNEL fille d'Antoine dudit Ribennes aussi sa nièce et filleule 15 livres, nomme HU Pierre JOUVE son mary.
309	17/11/1719	BERJON Barthélémy	La Veissière P Rieutort de Randon	Barthélémy BERJON de la Veissière paroisse de Rieutort se trouvant malade de maladie corporelle néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume. Messes, legs aux pauvres de la paroisse, à Pierre et Jean BERJON ses deux fils cadets et de Jeanne PAGES son épouse pour tous droits de légitime dix huit cent livres argent payables lorsqu'ils auront l'âge ou viendront à se marier, à Jeanne BERJON sa fille veuve de Jean CRUEIZE de Coulagettes outre ce qu'il lui a constitué lors de son CM 5 sols, aux enfants de Guillaume BRUNEL et feue Marie BERJON son autre fille de Malassagne 5 sols , à Jeanne PAGES son épouse outre les avantages qu'elle a sur les biens et revenus par elle faits au CM de Jacques BERJON leur autre fils et héritier bas nommé, 30 livres par an, HU Jacques BERJON son fils aîné à la charge pour lui de satisfaire à tout ci-dessus.

250	24/02/1719	BONNET Antoinette	Ribennes	Antoinette BONNET femme de Guillaume AMOUROUX de Ribennes malade a appelé les prêtres pour lui administrer les sacrements et a fait son testament. Lègue à Pierre et François BONNET ses frère de Ribennes 5 livres à chacun payables lorsqu'ils auront 25 ans, HU Guillaume AMOUROUX son mary.
230	11/12/1718	BOURGES Anne	Lachamp	Anne BOURGES veuve de François FORESTIER de Lachamp indisposée de sa santé néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume. Hu Louise FORESTIER sa fille légitime et naturelle de feu François FORESTIER son mary.
271	04/06/1719	BOUSSUGE Marguerite	Arbouroux p Ribennes	Marguerite BOUSSUGE veuve de Jean PAGES d'Arbouroux p Ribennes se trouvant malade de maladie corporelle néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume. Donne et lègue à Marie et Jean PAGES ses enfants légitimes et naturels et dudit feu Jean PAGES pour tous droits de légitime 250 livres à Marie et 200 livres à Jean payables lorsqu'ils auront 25 ans ou se marieront. Hu Antoine PAGES son fils aîné à la charge de payer les légats à ses frère et sœur.
168	01/04/1718	BRUN Catherine	Malassagne p Rieutort	Catherine BRUN fille à feu Jean et veuve d'Antoine BONNET de Malassagne p Rieutort se trouvant malade de maladie corporelle néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume, messes. HU Guillaume BONNET son beau frère de Fangouzes à la charge de remettre l'hérédité à autre Guillaume BONNET fils de la testatrice (5 ans environ) et de feu Antoine BONNET son mary et neveu et filleul dudit Guillaume BONNET des Fangouzes lorsqu'il aura atteint l'age de 14 ans assisté de son curateur ou viendra à se marier. Nomme curateur du côté maternel Pierre BRUN son cousin de Coulagnes Hautes. En cas de décès de son fils substitue Jean BRUN son frère et en cas de décès de ce dernier, lui substitue la primo géniture à venir de Marie et Isabeau BRUN ses sœurs.
253	13/03/1719	CHABERT Antoine	Recoules P St Léger de Peyre	Mre Antoine CHABERT prêtre et chapelain de la chapelle Notre Dame de Recoules, dans son vieux âge, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture à la chapelle Notre Dame de Recoules, honneurs funèbres par les prêtres de St Léger. Lègue à la Chapelle les arrérages dus par les hoirs de Jacques et Anne ROUVIERE frères et sœurs ; lègue aux pauvres de la paroisse trois seitiers bled seigle distribuables en pain dans l'an de son décès, lègue à Isabeau CHABERT sa nièce et filleule fille de Vidal CHABERT son neveu 10 livres payables quand elle aura 25 ans ou viendra à se marier, HU Vidal CHABERT son neveu de Arboussous à charge pour lui de satisfaire au dessus. Cités Marie FABRE sa mère, Jean CHASSARIC de la Chazotte mari de feu Marie CHABERT (nièce du testateur) et administrateur des biens de Bastien CHASSARIC leur fils, Jacques BERJON mari de Jeanne CHABERT (nièce du testateur)

114	27/04/1717	CRUEIZE Isabeau	Saint Amans	Isabeau CRUEIZE veuve de Claude TUZET de Saint Amans, âgée néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume. Lègue à Etienne, François et Françoise TUZET ses enfants légitimes de feu TUZET son mary 8 livres argent payables après son décès, à Pierre TUZET son autre fils outre ce qu'elle lui a donné lors de son CM 5 sols, institue HU Pierre TUZET plus vieux son fils aîné.
283	29/07/1719	DALMAS Antoine	Lachamp	Antoine DALMAS docteur en théologie prêtre et curé de Lachamp malade de maladie corporelle néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture à l'église de Lachamp, honneurs funèbres selon la coutume. Lègue aux pauvres de la paroisse 800 livres, HU Sr Joseph DALMAS son frère avocat d'Aumont à la charge de satisfaire ci-dessus.
189	07/06/1718	DELAFON Catherine	Le Crouzet p Ribennes	Catherine DELAFON veuve de feu Guillaume ARZALIER du Crouzet p Ribennes, se trouvant malade de maladie corporelle néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume. Messes. Donne et lègue à Jean, Guillaume et Isabeau ARZALIER ses trois enfants dudit feu ARZALIER pour tous droits de légitime maternels 300 livres argent payables lorsqu'ils auront 25 ans ou viendront à se marier. Institue HU Marie ARZALIER son autre fille aînée femme de André PASCAL du Crouzet à la charge pour elle de satisfaire au-dessus.
95	26/02/1717	DELRANC Pierre	Les Combettes p Ribennes	Pierre DELRANC des Combettes paroisse de Ribennes malade de maladie corporelle néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume, leg aux prêtres de Ribennes pour des messes. Lègue à Agnès RESSOUCHES sa mère 30 livres, à Françoise DELRANC sa sœur des Combettes 30 livres, à Marie DELRANC aussi sa sœur femme de Jean BOUQUET d'Orbagniac une obligation qui lui est faite par Pierre GRANIER du Crouzet, à Anne TICHIT sa nièce et filleule 100 livres, à Jean TICHIT son petit neveu, à Louise DUMAS sa filleule de Combettes 13 livres, à Pierre et Etienne TICHIT ses petits neveux 15 livres à chacun, à Marianne TICHIT aussi sa petite nièce, enfants de Jacques TICHIT et Agnès PROUHEZE ses neveu et nièce 40 livres, à Jean DELRANC son frère du lieu de Berlière 133 livres, HU Agnès PROUHEZE sa nièce à la charge pour elle de satisfaire les légats.

284	02/07/1719	DOLADILLE Antoine	Les Faux p St Léger de Peyre	M° Antoine DOLADILLE notaire royal des Faux p St Léger de Peyre, malade de maladie corporelle néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture à la chapelle St Favier de l'église paroissiale de St Léger où ses prédécesseurs sont ensevelis, honneurs funèbres selon la coutume. Lègue aux pauvres de Lachamp trois cestiers bled seigle plus autres trois cestiers aux pauvres de St Léger, messes. Lègue à Thérèse DOLADILLE et autre Thérèse DOLADILLE femme de Jean MOULIN et Antoine, Daniel et Etienne DOLADILLE 5 sols à chacun, à Marie DOLADILLE sa fille de Dlle Catherine BRASSAC sa femme 856 livres, lègue une pension viagère à sa femme Catherine BRASSAC, nomme HU autre M° Antoine DOLADILLE son fils aîné des Faux à charge pour lui de satisfaire à tout ci-dessus .
133	24/10/1717	GROLLIER Jeanne	Ribennes	Jeanne GROLLIER femme d'Etienne PLANCHON serrurier de Ribennes, se trouvant malade de maladie corporelle néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume, messes. HU Etienne PLANCHON son mari.
291	29/09/1719	ITIER Etienne	Champagnac p Lachamp	Etienne ITIER laboureur de Champagnac paroisse de Lachamp, se trouvant malade de maladie corporelle néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume. Lègue à Jean ITIER son fils de Combemary outre ce qu'il lui a constitué lors de son CM 5 sols, à Catherine et Etienne ITIER frère et sœur ses petits enfants, enfants d'Etienne ITIER son fils 15 livres payables lorsqu'ils auront atteint l'âge de 25 ans ou viendront à se marier, à Etienne ITIER son autre fils de feu Catherine GAILLARD son épouse pour tous droits de légitime 500 livres, à Pierre ITIER aussi son fils légitime une pension viagère et le droit de demeurer dans sa maison, à Jean ITIER son autre fils 700 livres, désigne HU Sr Pierre ITIER diacre son autre fils à la charge pour lui de satisfaire tout ci-dessus.
229	09/12/1718	LAURANS Marguerite	Feybesses p St Léger de Peyre	Marguerite LAURENS veuve de Jean DELMAS de Feybesses p St Léger de Peyre dans son vieux âge indisposée de sa santé néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume. Messes, lègue aux pauvres. Lègue à Marguerite DELMAS sa petite fille de Jean DELMAS et Isabeau JULIEN de Feybesses 60 livres payables lorsqu'elle aura 25 ans ou viendra à se marier, à François, Michel et Jean DELMAS ses petits enfants, enfants desdit DELMAS et JULHIEN mariés de Feybesses 30 livres à chacun payables quand ils auront l'âge de 25 ans ou viendront à se marier, nomme HU Jean DELMAS aussi son petit fils de Feybesses fils de Jean et Isabeau JULHIEN à la charge pour lui de faire faire ses honneurs funèbres et payer les légats.
77	29/10/1716	LOUBIER Jeanne	Le Bouchet p Ribennes	Jeanne LOUBIER du Bouchet p Ribennes, valétudinaire indisposée de sa santé néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume. Lègue à Saturnin LOUBIER son frère 200 livres , à Clère SALAVILLE une de ses robes presque neuve, institue HU Jean SALAVILLE prêtre et vicaire de Ribennes. Cité feu Gaspard LOUBIER du Cruzet

125	29/08/1717	MAGNE Jean	Longuesaigne p Javols	Philip MAGNE de Longuesaigne p Javols expose que son frère Jean MAGNE dudit Longuesaigne s'étant trouvé malade avait fait appeler sept témoins et à défaut de notaire les avait priés de prendre son testament le 23/06/1717. Celui-ci est décédé. En bonne mémoire et entendement fait son testament. Désigne son frère Philip MAGNE comme héritier, donne aux capucins de Marvejols 5 livres, veut être enterré au cimetière de Javols, à charge pour son héritier de lui faire les honneurs funèbres suivant la coutume.
213	25/09/1718	MOULIN Etienne	La Bessière p Rieutort	Etienne MOULIN de la Bessière p Rieutort se trouvant malade de maladie corporelle néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume. Messes, leg aux révérends pères capucins de la ville de Mende. Lègue à Jean MOULIN son frarastre de la Bessière son habit neuf. Institue HU Catherine BONNAL son épouse à la charge de satisfaire ci-dessus et rendre l'hérédité au posthume dont elle pourrait être enceinte lorsqu'il sera en âge ou viendra à se marier.
188	04/06/1718	OSTY Catherine	Pigeyres Hautes p Ribennes	Catherine OSTY femme de Jean AMOUROUX des Pigeyres Hautes p Ribennes se trouvant malade de maladie corporelle néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume. Donne et lègue à Jeanne AMOUROUX sa fille légitime de Jean AMOUROUX son mary 150 livres, à Simon et Pierre AMOUROUX jeune 50 livres à chacun, à Antoinette AMOUROUX femme de Giral BOULAT des Pigeyres, à Pierre AMOUROUX de Montcham, aussi ses enfants légitimes dudit AMOUROUX outre ce qu'elle leur a donné lors de leur CM 5 sols à chacun, institue HU Jacques AMOUROUX aussi son fils légitime à condition que Jean AMOUROUX père puisse jouir des biens jusqu'à son décès et à charge de payer les légats.
266	03/05/1719	SAINT LEGER Antoinette	Le Bouschet p Ribennes	Antoinette SAINT LEGER femme d'Estienne TARDIEU du Bouschet se trouvant malade de maladie corporelle néanmoins en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume. Lègue à Etienne TARDIEU son époux une rente annuelle sa vie durant et la demeure dans sa maison, nomme HU Catherine MEISSONNIER sa mère à la charge de rendre l'hérédité à un de ses enfants et dudit TARDIEU lorsqu'il aura l'âge ou se mariera et à la charge de nourrir et habiller ses enfants et son mary, donne pouvoir à sa mère de léguer à ses enfants leurs droits de légitime, Catherine, Marie et Etienne TARDIEU. Frères et sœurs de Antoinette SAINT LEGER : Pierre, Guillaume, Jean et autre Pierre SAINT LEGER qui hériteraient en cas de décès de ses enfants.

227	08/12/1718	VIEL Marie	Chasaignes p Ribennes	Marie VIEL femme de Pierre CRESPIIN de Chasaignes p Ribennes dans son vieux âge indisposée de sa santé fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon la coutume. Messes, leg aux pauvres. Lègue à Marie HERMABESSIERE fille à feu Jacques et Jeanne BONNAL de Ribennes 100 livres payables lorsqu'elle aura 25 ans, à Jeanne HERMABESSIERE sœur de la sus dite 30 livres, à Jeanne BONNAL mère des sus dites HERMABESSIERE le droit de moulure à son moulin pendant 50 ans, à Claude VIEL son cousin de Ganivet 40 livres, à ... CRESPIIN son neveu, à Jeanne DELMAS sa cousine du Mazel, insitue HU Pierre CRESPIIN son mary à la charge de payer les légats.
-----	------------	------------	--------------------------	---